

МИТЕУСООР

doc: 1
p. 4

—^r Telegramme

21/2/1984

TELEX

SEGERAL ACCT

TELEX : AGECOOP 201916 F

TELEX : N° *491* /15.04 DU *21 FEV. 1984* REVOTELEX N° 185/52 DU 15/02/84
CONCERNANT RAPPORT D'UTILISATION SECONDE TRANCHE VERSEE SUR COMPTE CCP ZA
02068/KIGALI (PAR CANAL BNR) POUR PROJET "AMENAGEMENT DE ZONES DE CULTURES
ET DE STRUCTURES DE PETIT ELEVAGE" COMMA HONNEUR VS INFORMER QUE ATTENDONS
VIREMENT SUR NOTRE COMPTE BNR N° 21 06 60 DUDIT PROJET STOP
MONTANT SERA UTILISE POUR ACHAT MATERIEL TECHNIQUE A ACCORDER A LA DEUXIEME
PROMOTION (660 000 FRW) AINSI QUE ACQUISITION DE MOYENS DE DEPLACEMENTS POUR
ENCADREURS (480 000 FRW) STOP RAPPORT UTILISATION SUIVRA STOP HONNEUR VOUS
DEMANDER BIEN VOULOIR PROCEDER A VERSEMENT RELIQUAT ET VS RASSURONS TRANSMISSION
RAPPORT D'UTILISATION DETAILLE DANS MEILLEURS DELAIS STOP HAUTE CONSIDERATION
FULLSTOP

MINISTRE JEUNESSE ET MOUVEMENT
COOPERATIF

NDINDILYIMANA AUGUSTIN

SECTEUR BNR

INFO : BNR/COOP (partialisé)

Monsieur le Secrétaire Général de
l'Agence de Coopération Culturelle
et Technique
13 Quai André Citroën
75015 Paris
FRANCE

Monsieur le Secrétaire Général,

Subsidièrement à mon télex n°491/

15.04 du 21 février 1984 et suite aux explications nous données par Monsieur RAUS arrivé à KIGALI, j'ai l'honneur de vous faire parvenir le compte rendu d'exécution du Projet "aménagement des zones de cultures et de structures de Petit Elevage/EST" ainsi que la facture d'achat de matériel pour un montant de 1.200.000 francs rwandais. Pour que vous puissiez procéder au versement du reliquat, le Gouvernement Rwandais a accordé cet argent comme avance en attendant que la somme qui nous était destinée soit versée sur notre compte par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

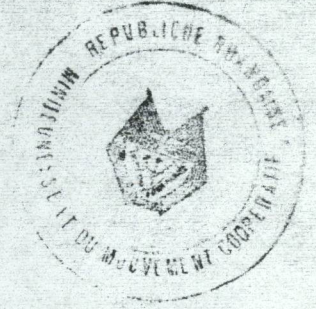
Je vous réitère encore la gratitude des jeunes rwandais bénéficiaires du projet et vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de ma très haute considération.

C.P.I.A.

- Monsieur le Ministre de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche
Scientifique
KIGALI

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
MBIMBIZIMANA Augustin
Rajar BEN

COMPTE RENDU D'EXECUTION DE LA II^e TRANCHE DU CREDIT ALLOUE
AU PROJET "AMENAGEMENT DE ZONES DE CULTURES ET STRUCTURES
DE PETIT ELEVAGE A L'EST DU PAYS".



Rapport Technique

1.1. La Mise en Place du Centre d'apprentissage

Les travaux de construction au Centre d'apprentissage se poursuivent sous le budget rwandais.

Dès que les bâtiments d'élevage seront achevés, le Ministère entreprendra la construction des dortoirs afin que le Centre puisse aussi accueillir les jeunes provenant des secteurs éloignés du lieu d'implantation.

1.2. La Formation théorique et pratique

Comme il avait été souligné dans notre précédent rapport, la formation de la 2^{ème} Promotion a pris fin le 30 décembre 1983.

Il n'a pas été possible de démarrer immédiatement la 3^{ème} Formation étant donné qu'il fallait d'abord installer les groupements des jeunes issus de la Promotion précédente.

1.3. Installation des Groupements socio-économiques

Les dix groupements socio-économiques des jeunes, qui avaient reçu le matériel technique à l'issue de la Première Promotion, ont terminé les constructions des abris pour le bétail et les animaux leur ont été distribués.

Les lauréats de la 2^{ème} Promotion ont créé 20 groupements et le Ministère vient d'acheter le matériel technique nécessaire à l'installation de ces mêmes groupements.

1.4. Le suivi et intégration de l'action

Des visites sur le terrain sont effectuées régulièrement dans les groupements qui ont reçu le matériel d'installation.

Le but de ces tournées vise à maintenir les relations entre les bénéficiaires du projet et l'administration qui doit suivre l'action de très près afin de pouvoir déceler certaines situations non voulues et d'aider les bénéficiaires à remplacer les pertes subies.

Il est à signaler que les moyens de déplacement nécessaires au fonctionnement de l'équipe d'encadrement viennent d'être achetés.

NGIRUWONSANGA Hoŭ

B.P. 211 KIGALI,

F A C T U R E N° 2/84

Le Gouvernement de la République Rwandaise (Chantier des Jeunes - EST)
doit à Monsieur NGIRUWONSANGA Hoŭ la somme de un million deux cent mille pour li-
vraison de ce qui suit :

N° de série	Quantité	Désignation	Prix Unit.	Total
01	1.000	Tŭles	500	500.000 FRW
02	1.000	Sticks de bois	200	200.000 FRW
03	6	Vŭles	15.000	90.000 FRW
04	200	Rabots	560	112.000 FRW
05	200	Equerre de maçon	450	90.000 FRW
06	1	Enclume	98.000	98.000 FRW
07	200	Houe	400	80.000 FRW
08	50	Pics	600	30.000 FRW
				<u>1.200.000 FRW</u>

Nous disons : un million deux cents mille francs (1.200.000 FRW)

Fait à Kigali, le 23/2/1984

Le Fournisseur :

Hoŭ NGIRUWONSANGA